



## Vol à cause du propriétaire

Par **comisca**, le **12/06/2008** à **12:14**

Bonjour!

Il y a quelques semaines ma propriétaire à fait entrer des ouvriers dans mon appartement sans me prévenir. Suite à ces travaux mon appareil photo est disparu. Je souhaiterais savoir qui en est responsable et qui devra me rembourser pour ma perte en valeur de 200 euros. Je précise que 5 ouvriers ont eu acces à mon appartement et que la propriétaire a avoué les avoir laissé sans surveillance car elle ne supportait pas l'odeur de la peinture fraiche. J'ai déposé plainte à la police qui devra l'interroger bientôt.  
Je vous remercie pour toute réponse.

Comisca

Par **Lartiste**, le **12/06/2008** à **15:19**

Bonjour,

comme vous le savez surement, le propriétaire est tenu de ne pas déranger le locataire pendant le contrat du bail. Il aurait donc du vous prévenir des travaux entrepris préalablement à l'intervention. Dans la mesure où il vous est difficile d'apporter la preuve que "telle ou telle " personne a volé ledit objet, la propriétaire peut (je pense) voir sa responsabilité contractuelle engagée à l'égard de l'auteur de réparation du prix de l'appareil volé (enfin son assurance s'en chargera sans doute), quitte à elle ensuite de se retourner contre les ouvriers (chose vaine à mon avis...).

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **12/06/2008** à **16:26**

Comment se fait-il que votre propriétaire avait les clefs de l'appartement ? Etiez-vous au courant de ses futurs travaux ? En quoi consistaient ces travaux ?